



CGT Educ'action Val d'Oise  
Maison des syndicats/Espace Mandela  
82, Bd Leclerc 95100 ARGENTEUIL  
**Permanences : Jeudi**  
Tél : 01.34.10.02.55 06 88 77 36 17  
Courriel : [sdn-cgt-95@wanadoo.fr](mailto:sdn-cgt-95@wanadoo.fr)  
Notre site : <http://www.cgteducation95.ouvaton.org/>  
Sur Facebook :  
<https://www.facebook.com/CGT-EducAction-95-134414917389842/>



La seconde vague de COVID-19 ne doit pas repartir de l'école !

### **Nous ne mettrons pas des vies en danger pour servir de garderie au MEDEF**

Pour tous, le déconfinement est nécessaire mais le plan du gouvernement est dangereux et inadmissible.

Rentrée dans les écoles à partir du 11 mai :

C'est non ! **Poursuite du télétravail !**

La CGT Educ'action 95 a déposé un préavis de grève illimité

En conséquence, la **CGT Educ'action 95** appelle les collègues à réunir d'urgence leurs collectifs de travail (par visioconférence, ou mails) dans les écoles et établissements afin d'élaborer des positions communes :

- Pour un refus de répondre aux enquêtes qui sont envoyées par la hiérarchie et les mairies depuis mi-avril, en vue de préparer au forceps la reprise à partir du 11 mai. Injonctions parvenues avant même l'annonce d'Edouard Philippe, et le vote à l'assemblée.
- A écrire et voter des motions de refus collectif de reprise du travail en présentiel le 11 mai, annonçant que le travail se poursuivra exclusivement en distanciel jusqu'à un plan de déconfinement crédible et sérieux. Ces motions sont à transmettre à la hiérarchie, (et aux maires dans le 1<sup>er</sup> degré) et aux syndicats.
- A transmettre un courrier aux familles pour les prévenir en amont des raisons d'une absence de réouverture des écoles et de la poursuite du télétravail, pour la mise en sécurité de toutes et tous
- A transmettre aux organisations syndicales les écrits.

La **CGT Educ'action 95** a annoncé par communiqué à la presse et aux écoles dès le 14 avril qu'elle déposait un préavis de grève couvrant tous les personnels à partir du 11 mai.

### **INFORMATION DROIT DE RETRAIT**

Chaque collègue peut individuellement et légitimement faire valoir son droit de retrait dès le 11 mai. La **CGT Educ'action 95** soutiendra tout collègue qui y aura recours.

**Mais pas d'illusion là-dessus : pour que le droit de retrait soit reconnu, il faut que cela soit un mouvement massif ! A chacun de convaincre autour de soi !**